



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

Préfecture

Rouen, le 19 SEP. 2012

Direction de la coordination et de la
performance de l'Etat

Mission Politiques Prioritaires de l'Etat

Affaire suivie par Nathalie BOULAY

Secrétariat de la CDAC

Tél. 02.32.76.51.61

Fax 02.32.76.54.60

Mél. Nathalie.boulay@seine-maritime.gouv.fr

LE PREFET
de la Région Haute-Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime

La commission départementale d'aménagement commercial de Seine-Maritime réunie le 10 septembre 2012, sous la présidence de Mme Suzanne PARROT SCHADECK, Secrétaire Générale Adjointe de la Préfecture de la Seine-Maritime, représentant M. le Préfet, a examiné le dossier n° 2012-11 concernant une demande d'extension de 1 719 m² du magasin de bricolage « Bricomarché », lequel verra sa surface de vente passée de 3 807 m² à 4 526 m², au sein de l'ensemble commercial Saint Jean à Neuville-Ferrières (76270) - Route de Gaillefontaine, portant ainsi sa surface de vente totale à 8 041 m².

VU :

- Le code de commerce ;
- Le code général des collectivités territoriales ;
- La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 102 ;
- La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain ;
- Le décret n° 2008-1212 du 24 novembre 2008 relatif à l'aménagement commercial ;
- L'arrêté préfectoral n° 11-109 du 7 novembre 2011 donnant délégation à Madame Suzanne PARROT SCHADECK, Secrétaire Générale Adjointe de la Préfecture de Seine-Maritime ;
- L'arrêté préfectoral du 30 mai 2011 instituant la commission départementale d'aménagement commercial de Seine-Maritime et désignant les personnalités qualifiées, modifié par l'arrêté préfectoral du 14 février 2012 ;

- La demande, enregistrée le 30 juillet 2012, présentée par la Société SAS BRINEUF - Route de Gaillefontaine - Neuville-Ferrières - 76270 NEUFCHATEL EN BRAY, agissant en qualité d'exploitant des locaux et propriétaire du bâtiment, et visant à l'extension de 1 719 m² du magasin de bricolage « Bricomarché », lequel verra sa surface de vente passée de 3 807 m² à 4 526 m², au sein de l'ensemble commercial Saint Jean à Neuville-Ferrières (76270) - Route de Gaillefontaine, portant ainsi sa surface de vente totale à 8 041 m².

- L'arrêté préfectoral du 30 août 2012, annexé au procès-verbal et précisant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial du 10 septembre 2012 pour l'examen de la demande susvisée ;

- Le rapport d'instruction présenté par la direction départementale des Territoires et de la Mer ;

Après qu'en aient délibéré les membres de la commission, assistés de :

- Monsieur Vincent DARGIROLLE, rapporteur de la direction départementale des Territoires et de la Mer ;

CONSIDERANT

- que le projet envisage la reprise d'une friche, dans un centre commercial proche de la commune de Neufchâtel-en-Bray, pôle rural d'équipements et de services pour les communes voisines,
- que le projet, en complétant l'offre existante pourrait permettre de mieux répondre aux attentes des consommateurs du secteur et de limiter ainsi l'évasion vers d'autres pôles commerciaux plus lointains,
- que l'impact sur le flux de circulation généré sera restreint au regard de la fréquentation enregistrée sur les voies de desserte de la zone commerciale,
- que des mesures seront prises en faveur de la gestion des eaux pluviales et du développement durable,

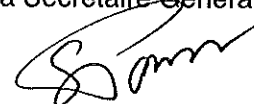
DECIDE d'accorder l'autorisation sollicitée à l'unanimité (5 oui sur 5 votants)

Ont voté favorablement :

- M. THULLIEZ Gérard, Maire de Neuville Ferrières,
- M. CHEVALLIER Patrick, représentant le Président de la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois,
- M. LECANU Lucien, représentant le Maire du Havre,
- M. GUERARD Hervé, Adjoint au Maire de Neuville-Ferrières,
- Mme FOREST Evelyne, personnalité qualifiée en matière d'aménagement du territoire.

En conséquence, la SAS BRINEUF, dont le siège social est situé Route de Gaillefontaine - Neuville Ferrières - 76270 NEUFCHATEL-en-BRAY, est autorisée à étendre de 1 719 m² le magasin « Bricomarché », lequel verra sa surface de vente passée de 3 807 m² à 4 526 m², au sein de l'ensemble commercial Saint Jean à Neuville-Ferrières (76270) - Route de Gaillefontaine, portant ainsi sa surface de vente totale à 8 041 m².

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale Adjointe



Suzanne PARROT SCHADECK